

PONT L'ABBE – TROC ET PUCES du FCTGV
DIMANCHE 29 Juin 2025 - OUVERT A TOUS !
PARKING E.LECLERC COUVERT et PLEIN AIR

Ce troc et puces est organisé par l'association du Football Club de Treffiat Guilvinec. Notre association a pour but de permettre aux jeunes licenciés de se réaliser et se développer tout au long de leur parcours au sein du FCTGV

Réservation à adresser à :

Fctgv - Troc et Puces – BP -29730 LE GUILVINEC

Par mail : fctgv1994@gmail.com Par Tel : 06.19.05.10.29

Règlement général du Troc et Puces :

- FCTGV organise le **Dimanche 29 Juin 2025** un troc et puces sur le parking couvert et plein air du centre commercial E. LECLERC, à Pont l'Abbé route de St Jean Trolimon.
- Le troc et puces est ouvert à tous : professionnels, particuliers, association loi 1901.
- Les exposants s'engagent par l'acceptation du règlement à renoncer à tous recours contre l'organisateur.
- Conformément à la loi, les organisateurs appliqueront la réglementation concernant la vente-déballage. INTERDICTION de vendre ou acheter des animaux vivants. Les particuliers attestent sur l'honneur de leur non-participation à 2 autres manifestations de même nature pour l'année civile en cours.
- L'inscription sera définitivement enregistrée à réception du bulletin dûment rempli, signé et accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une attestation sur l'honneur et du montant du droit de place (chèque à libeller à Football Club TGV). Il ne vous sera pas envoyé de courrier de confirmation.
- LES ORGANISATEURS NE SONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES CONDITIONS CLIMATIQUES DIFFICILES.
- Tout désistement devra être signalé au plus tard 3 jours avant la date de la foire, afin de prétendre à un éventuel remboursement.
- L'accueil des exposants se fera à partir de **6h00** et jusqu'à **8h30** suivant le fléchage spécifique. Ils doivent être munis de leur fiche d'inscription et de la même pièce d'identité photocopiée.
- Chaque exposant se verra attribuer un numéro d'emplacement auquel il devra se tenir (l'attribution des places se fera suivant l'ordre d'inscription). Un emplacement correspond à une alvéole de stationnement sur le parking (**2,50 m de façade x 5m de profondeur**). Possibilité de stationner sur l'emplacement réservé (si linéaire supérieur à la longueur du véhicule).
- Les exposants doivent respecter les limites des emplacements, laisser les allées et les issues de secours dégagées. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout étalage ne correspondant pas à l'esprit et au style de la foire.
- Exposition éventuelle sur tables personnelles ou tables payantes dans la limite des disponibilités (à réserver à l'inscription).
- Tout emplacement non occupé 1/2h avant le début du troc et puces pourra être réattribué (si problème voir organisateurs).
- Les exposants s'engagent à ouvrir les stands de 8h à 18h, et ne pas quitter les lieux avant 18h. Une collation sera offerte entre 9h30 et 11h00.
- Le droit d'entrée pour les visiteurs est fixé à **1€50 (gratuit pour les moins de 12 ans)**
- Le FCTGV décline toute responsabilité en cas de vol, casse, dégradation des marchandises exposées ou tout autre incident dans l'enceinte ou aux abords de la manifestation. Les objets et collections exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires. Il incombe aux exposants de pourvoir ou non à leur assurance. Le FCTGV se réserve L'EXCLUSIVITE de la RESTAURATION RAPIDE sur place (buvette, boissons chaudes, crêpes, kouigns, sandwiches, frites, saucisses...)
- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre, à respecter l'environnement et les installations mises gracieusement à leur disposition par notre partenaire, l'hypermarché E. LECLERC de PONT L'ABBE.

PONT L'ABBE-DIMANCHE 29 JUIN 2025 -TROC ET PUCES PARKING COUVERT ET PLEIN AIR E. LECLERC

BULLETIN D'INSCRIPTION -ACQUITTEMENT DU DROIT DE PLACE

(Chèque à libeller à Football Club TGV) – (Inscription à renvoyer avant le 25 Juin 2025 avec photocopie de la pièce d'identité de la personne inscrite)

Nom :Prénom :Tél :

Adresse :Ville :

Mail :@.....Mobile :

Un emplacement correspond à une alvéole de stationnement sur le parking(façade 2m50 x profondeur 5 m)

		TARIFS	RESERVATIONS	MONTANT
EMPLACEMENT	SOUS COUVERT	10,00 €	0	0
EMPLACEMENT	PLEIN AIR	7,00 €	0	0
TABLE de 2 Mètres	En + de l'emplacement	4,00 €	0	0
Banc de 2 Mètres	En + de l'emplacement	2,00 €	0	0

Je réserve pour un MONTANT TOTAL de :€

Nature des marchandises exposées :

PIECE D'IDENTITE A PRESENTER LE 11 mai à l'entrée(Original de la pièce photocopiée) :

Nature :N° :Délivré par :le :

Pour les professionnels, Raison sociale :N° SIRET :

Je déclare avoir pris connaissance de ce document et l'accepte sans réserve.

A.....LeSignature :